

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 FÉVRIER 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 18/02/2019

Délibération n° D-2019-42

Ancienne maison de quartier de Saint Liguair - Mise à
disposition gratuite à l'Association de football l'Olympique
Léodgarien

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Ancienne maison de quartier de Saint Liguair - Mise
à disposition gratuite à l'Association de football
l'Olympique Léodgarien**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation de son vide-grenier annuel, l'Association de football Olympique Léodgarien bénéficiait de la mise à disposition de l'ancienne maison de quartier de Saint Liguair par le Centre Socioculturel de Part et d'Autre, le précédent occupant.

La Ville, ayant repris la gestion de ces locaux en 2018, l'Olympique Léodgarien demande la mise à disposition gratuite de la salle les 9 et 10 mars 2019.

Pour information, cette gratuité représente une aide d'un montant de 90,00 €, conformément à la tarification votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 décembre 2018.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la mise à disposition de l'ancienne maison de quartier de Saint Liguair, à titre gratuit, à l'Association de football Olympique Léodgarien , les 9 et 10 mars 2019.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE